

Rentrée solidaire avec le Liban : mobilisons-nous pour l'école publique !

du 1^{er}
septembre au
16 décembre
2016

La Rentrée Solidaire

UN CAHIER, UN CRAYON

avec les enfants
du Liban

www.uncahier-uncrayon.org

Quand on pense à l'Histoire du pays des cèdres, on pense conflits, guerre civile, occupations syrienne et israélienne, rivalités religieuses, personnalités politiques connues internationalement tels Rafik Hariri, Kamal et Walid Joumblatt... mais également à des personnalités comme les Maalouf, Amin et Ibrahim, l'un immense écrivain, l'autre non moins immense musicien, tout comme le pianiste Abdel Rahman El Bacha. Mais aussi à Georges Corm, homme politique, historien, sociologue, Vénus Khoury-Ghata, journaliste, écrivaine, Nadine Labaki, cinéaste et, en remontant un peu le temps, à Khalil Gibran, poète, peintre de renommé mondiale... Mais pour autant connaît-on le Liban ? Assurément non ou mal.

Une responsabilité coloniale

Sans remonter trop loin, la mémoire de cours anciens revient sur l'empire ottoman, la première guerre mondiale, les accords Sykes-Picot, reflets des ambitions stratégiques contradictoires de la France et de la Grande Bretagne... A l'arrivée, un tracé de frontières qui instaure de nouveaux Etats, souvent au détriment des aspirations des populations vivant sur ces territoires. En août 1920, le Grand Liban est constitué à partir du Mont-

Liban, de la Bekaa et d'une partie de la zone côtière. Plus tard, viendront la Syrie, l'Irak... en réponse à des révoltes nationalistes. En Palestine, il n'est pas question d'un Etat, sous couvert de la mise en place d'un foyer national juif, pas plus que d'un Etat kurde. Toutes les pièces du puzzle moyen-oriental des tensions et conflits d'aujourd'hui étaient posées sur la table.

Après son indépendance en 1943, le Liban était devenu un modèle de développement économique de la sous-région grâce à une croissance forte, à des investissements élevés et à des indicateurs sociaux inégalés dans la région. En 1975 la guerre civile ravagea le pays pendant quinze ans, laissant les infrastructures et habitations sérieusement détruites, une grande partie de la population déplacée et les institutions affaiblies. Le revenu moyen par habitant s'effondrait des deux tiers durant cette période, tandis que les services sociaux,

de santé et d'éducation disparaissaient brusquement. A la fin de la guerre en 1989, on peut établir que chaque famille libanaise a subi les affres d'un conflit particulièrement violent, laissant dans les mémoires un traumatisme dont les conséquences sont encore présentes aujourd'hui.

**Si le Liban
n'était pas
mon pays, je
l'aurais choisi
comme pays.**

Khalil Gibran

De nombreux défis à relever

Le Liban a connu des phases de redressement soutenu et de récession. Mais de nouveaux défis sont à relever depuis le déclenchement de la guerre en Syrie et l'arrivée en nombre de réfugiés (1,2 million d'hommes, de femmes et d'enfants), un quart de sa population ! Réfugiés syriens qui s'ajoutent aux réfugiés palestiniens arrivés dans le pays depuis 1948 (environ 400 000 personnes), dont nombre d'entre eux vivent dans des conditions extrêmement difficiles.

Les défis actuels sont nombreux et gigantesques : instaurer un cadre politique renouvelé, viable, efficace (pour mémoire le pays vit en situation de pré-

sidence vacante depuis 2014 !) comme le revendique la société civile, lutter contre la pauvreté qui s'est considérablement accrue ces dernières années, développer la création d'emplois pour les jeunes notamment...

Comprendre et réformer

Dans ce contexte, la réforme de l'enseignement constitue un défi majeur qui passe par l'instauration d'un service public digne de ce nom, avec un système de formation des futur/e/s enseignant/e/s efficace et plus largement par la refonte de la formation professionnelle.

La réussite de cette nouvelle politique

passera d'abord par la mobilisation des « forces de l'intérieur » mais également par le soutien de la communauté internationale, de l'Europe, de la France, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile... Bref, de toutes celles et de tous ceux qui veulent que le Liban entre dans la modernité politique. Autrement dit, il s'agit de ne plus pouvoir dire à propos de ce pays : « si vous pensez avoir compris ce qui se passe au Liban, c'est qu'on vous a mal expliqué ».

Pour en savoir plus : www.iremno.org

Bibliographie : Atlas du Moyen-Orient de P. Blanc et JP Chagnollaud (Ed. Autrement) ; Le Liban de M. Maalouf Monneau (Ed. L'Harmattan-Iremmo) ; Liban-Syrie, intimes étrangers de E. Picard (Ed Actes Sud)

Quand la diversité ne rime plus avec égalité



Quelques chiffres clés :

- **Elémentaire : taux brut de scolarisation (2013) : 97,15 %**
- **Durée moyenne de scolarisation (2013) : 12,2 années**
- **Plus de 37 000 enfants syriens en attente d'être scolarisés**
- **42% de chômage chez les 20-29 ans**

Au-delà du facteur communautaire, l'école libanaise divise, voire discrimine car l'accès à une éducation de qualité dépend largement de l'origine sociale et du revenu des familles. Le budget de scolarité des enfants arrive en tête de leurs priorités quel que soit leur milieu social. Certaines familles n'hésitent pas à y consacrer près de 45% de leurs revenus. « Acheter l'excellence » encourage la privatisation de l'éducation, reléguant le public, « abordable » mais pas entièrement gratuit, aux familles les plus modestes. Les taux de scolarisation varient d'une région du pays à l'autre. Certaines zones reculées souffrent d'un manque d'enseignants. L'Etat compense

avec des contractuels. Malgré des indicateurs « Education pour tous » globalement satisfaisants, notamment en termes de scolarisation brute, de parité et d'alphabétisation, le système scolaire très fragmenté perpétue dans le temps un système à deux vitesses, reproduisant des inégalités sociales fortes.

Comment, dans un pays pluriculturel et confessionnel, l'éducation peut assurer sa mission fondamentale - apprendre à vivre ensemble - avec un système éducatif si découpé entre confessions, privé, public, écoles « pour les pauvres », « les riches », les réfugiés... ?

L'École : miroir de la diversité religieuse et sociale du Liban

Au Liban l'éducation est guidée par un principe majeur et identitaire d'un pays où « la liberté de la conscience est absolue » : la liberté scolaire, reconnue dans la Constitution libanaise qui souhaite protéger les différentes communautés du pays (article 9), leur octroie le droit de fonder et de gérer des écoles privées (art.10).

Le système public d'éducation est très récent et les écoles ont toujours été détenues par les communautés avec l'accord de l'Etat démissionnaire. Le pays compte officiellement 17 communautés, chacune ayant un droit privé spécifique. A l'image de cette diversité sociale et religieuse, plus d'une dizaine d'écoles privées dominent la scène édu-

cative libanaise : les écoles catholiques, orthodoxes, protestantes, musulmanes, sunnites, chiites, laïques privées... Le découpage est complexe et chaque région a une dominante confessionnelle que l'école de facto reproduit en fonction de son emplacement.

Le secteur public de l'enseignement n'est apparu que très tardivement et a eu de grandes difficultés à se mettre en place et à s'imposer auprès des familles. Il souffre d'une réputation d'enseignement de piètre qualité.

L'Etat investit peu dans l'éducation

L'École qui devrait être le lieu propice au vivre ensemble n'est en fait que le reflet d'une société kaléidoscopique et l'école

publique a failli dans ce projet de cohésion sociale (exprimé en 1989, lors de la signature marquant la fin de la guerre civile). On observe, au cours du temps, un abandon de l'enseignement public au profit de l'enseignement privé : en 2000-2001, le taux de scolarisation dans le public était de 39 % contre 30,2 % en 2011-2012. Seule l'école publique accueille des enfants de toutes confessions, mais elle accueille surtout les plus pauvres et, aujourd'hui, la moitié des enfants déplacés. L'Etat n'investit dans l'Education que 2.57% de son PIB (Unesco 2013), loin des 4% minimum recommandés par les Nations Unies. Ces écoles publiques sont souvent démunies. Les enseignants sont peu formés.

Un combat pour la laïcité

La laïcité qui permet la séparation du pouvoir politique des organisations religieuses et l'égalité de tous devant la loi n'a jamais existé au Liban. Certaines manifestations pour la laïcisation ont eu lieu durant ces 40 dernières années, portées par la société civile ; elles n'ont jamais avancé un projet politique.

Cette réalité est due à plusieurs facteurs : la guerre civile a fracturé le territoire et sapé les bases du jeune Etat libanais ; l'arrivée des anciens miliciens au pouvoir en 1992, accompagnés des flux des capitaux provenant notamment du Golfe dont l'emblème était Rafik Hariri, ont inauguré un système économique politique basé sur le confessionnalisme. Ainsi le pays s'est divisé en communautés, dirigées par des Zaim (chefs) qui gèrent leurs affaires sociales et économiques en échange de leur allégeance, et les institutions publiques sont devenues des instruments clientélistes.

Les dérives de ce système coûtent chaque année au Liban, selon la banque mondiale, l'équivalent de 9% de son PIB. Ainsi, en plus de raviver les tensions confessionnelles, il paralyse les institutions étatiques et creuse les inégalités, poussant ceux qui le refusent à partir. Face à cette situation, et au moment où les puissances occidentales tentent de dupliquer le système confessionnel en Syrie et en Iraq et à l'occasion des élections municipales qui se sont déroulées en mai 2016, le mouvement politique « Citoyens et citoyennes dans un Etat » propose un contre modèle pour sortir de l'emprise des chefs de communautés, des idéologies intégristes et des puissances financières qui règnent sur les sociétés du Proche Orient. Ce mouvement qui défend un Etat laïc, démocratique et efficace, part d'un constat objectif et propose un plan d'action dont la première étape a été de se présenter devant les électeurs avec un résultat de 6,4% des votants. Ce n'est que le commencement d'une reconquête citoyenne.



Témoignage de Joseph Tohmé, co-fondateur de l'association Tadamoun Wa Tammia

« Avec nos ressemblances et nos différences, apprenons à vivre ensemble » « Depuis près de trente ans nous essayons de vivre cette devise de l'association libanaise Tadamoun Wa Tammia (Solidarité et Développement). Pourtant dans ce monde d'exclusion et de sectarisme de toutes sortes, faut-il continuer à « ramer à contre-courant » ? Peut-être que c'est nécessaire de dire tout haut que nous n'adoptons pas la désespérance, que nous croyons à la convivialité, au droit à la différence, à l'égalité des chances. C'est épuisant, fatigant. A toute minute la tentation de tout lâcher et de rentrer dans les rangs, nous guette. Avec tous ceux qui croient au changement nous allons continuer et travailler pour essayer et convaincre. »



Interview de Maïssam Nimer

« Le système éducatif libanais reproduit la division sociale et communautaire »



Maïssam Nimer est doctorante en sociologie à l'université de Paris Saclay.

Le secteur privé confessionnel est très développé au Liban. Qu'en est-il exactement ?

La « liberté scolaire » prime sur toutes les autres valeurs au Liban. Elle a été inscrite dans la Constitution à son indépendance en 1943 dans le but de protéger les 17 communautés recensées au Liban et la liberté de croyance. C'est ainsi que le secteur privé confessionnel s'est développé plus tôt que le public. En 2012-2013, celui-ci recueillait 64% des inscriptions contre 32% pour le public (les 4% restants représentant les écoles gérées par les Nations Unies et réservées aux réfugiés palestiniens). Sur ces 64%, 51% vont vers le privé payant et 13% vers le privé subventionné par l'Etat. Face aux problèmes du secteur public, les familles donnent la priorité aux écoles privées pour leurs enfants malgré des coûts qui peuvent atteindre jusqu'à 15 000 dollars par an.

Autrement dit, le système éducatif est explicitement inégalitaire tout en favorisant le repli sur elles-mêmes des communautés ?

En effet, les élèves les plus défavorisées se replient vers le public, ce qui leur donne moins de chance de réussir. L'ascenseur social est donc en panne : on constate davantage d'enfants décrocheurs dans le public où l'enseignement en langue étrangère est mal assuré (alors même que le bac se passe en français ou en anglais dans les matières scientifiques) et un score en moyenne inférieur de 10% à celui du privé.

De plus, ce système éducatif à prédominance privée et confessionnelle renforce les identités communautaires, ce qui ne favorise pas la découverte mutuelle et exacerbe les tensions. L'école publique, si elle était de qualité et suffisamment financée, pourrait renforcer la cohésion sociale et le lien entre les Libanais autour de valeurs universelles. Force est de constater que ce n'est pas le cas.

Concrètement, comment cela se passe-t-il dans le système public ?

En 2012, les dépenses pour l'éducation représentaient 7,1% de la dépense publique (comparé à 9,7% en France). Résultat : un grand nombre de bâtiments sont loués et ne remplissent pas les conditions requises pour des bâtiments scolaires, un cinquième du parc requiert réhabilitation et rénovation. Quant aux ressources matérielles (manuels, laboratoires, bibliothèques et ordinateurs), elles sont peu abondantes dans les écoles publiques. Mais ce qui pose le plus problème est la faible qualification des enseignants dans le public : le ministère a recours à de nombreux contractuels qui sont ensuite titularisés, mais pas pour autant formés. Par conséquent, 45% des enseignants dans le public n'ont aucun diplôme universitaire.

Le Liban détient le record mondial d'accueil de réfugiés avec 183 réfugiés pour 1000 habitants⁽¹⁾. A-t-il pris des mesures pour scolariser les enfants nouvellement arrivés ?

Des efforts ont été faits, même si, en 2015, on a recensé 37 289 enfants sur liste d'attente. Les écoles publiques accueillent environ 80 000 élèves dont la moitié a intégré les écoles existantes, et l'autre moitié a été scolarisée dans 80 écoles qui ont été ouvertes pour un horaire supplémentaire l'après-midi. L'administration a eu des difficultés à convaincre les titulaires d'assurer ce service supplémentaire. Les enfants réfugiés doivent ainsi étudier sur des périodes plus courtes, plus intensives et, pour les matières scientifiques dans une langue que la plupart ne maîtrise pas (l'anglais ou le français). D'où le fort taux d'abandon. Ajouté à cela les difficultés financières des parents, on comprend pourquoi beaucoup se mettent à travailler ou à mendier dès 13 ou 14 ans. Le risque d'exploitation est grand, comme en témoigne la découverte récente d'un réseau de prostitution essentiellement alimenté par les jeunes syriennes.

1 - Source : HCR, rapport juin 2016